



Déclaration liminaire du CHSCT du 17 juin 2019

Monsieur le Président,

En février 2019 les organisations syndicales du Pas-de-Calais ont communiqué, sans autorisation, auprès de l'ensemble des agents et des agentes le projet de géographie revisitée.

S'est ensuivi une grande tournée de communication, orchestrée par vos soins, sur le leitmotiv suivant « ce n'est qu'un premier projet n'ayez crainte ... Les syndicats ne sont que des oiseaux de mauvais augure ! Nous prendrons de toute façon le temps de dialoguer ».

Et voilà que l'angoisse s'installe dans nos centres des finances publiques...

Vendredi 7 juin 2019, le Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, a enfin été autorisé à communiquer sa géographie revisitée.

Débutent une phase de concertation qui s'étendra le 21 juin prochain aux élus locaux en la présence (sauf annulation de dernière minute) de Monsieur Darmanin !

Notre directeur est soulagé, nous, agents et agentes, restons angoissés.

Entre la carte version « février 2019 » et la carte version « juin 2019 » même pas 7 erreurs à trouver...

Et combien compterons-nous de différences entre la carte de juin et le projet définitif qui viendra après ce fameux « loooong temps » de concertation ?

D'après le Larousse l'action de se concerter se définit comme suit : « *pratique qui consiste à faire précéder une décision, d'une consultation des parties concernées* ».

Précéder.... Faut-il que l'on vous définisse ce terme aussi ? On a plutôt l'impression que la concertation a lieu après la décision !!

Et surtout concerter ne veut pas dire écouter !

Rassurez-nous M. le Directeur devant les derniers mots de notre nouveau Directeur Général : « concernant le réseau de la DGFIP, et plus précisément la « géographie revisitée », il ne s'agit pas d'une évolution, mais d'une transformation profonde. Les cartographies présentées ne sont que le point de départ et non l'aboutissement». Un point de départ pour plus encore ? Un aboutissement qui nous laisse quel espoir ?

De vos propres mots, après une démarche d'écoute avec nous et les agents, il s'agira de trancher entre le raisonné et le raisonnable ! Mais avons-nous de réelles marges de manœuvre pour sauver nos emplois et nos vies ?

Si nous ne savons pas être suffisamment raisonnés ou raisonnables allez-vous continuer à nous menacer de suppressions de postes? Quel que soit le choix, la DGFIP, le service public et nos métiers sont amenés à disparaître soyez honnête !

Vous comptez négocier l'ouverture de points de contact auprès des élus avec présence d'un agent des finances voilà ce que vous nous affirmez le 7 juin dernier. Alors que notre premier Ministre, dans son discours de politique générale, nous explique que l'usager, dans des Maisons France Service, qu'il veut ouvrir au nombre de 300 au 1^{er} janvier 2020, se moque de savoir s'il est pris en charge par un agent d'État, un agent territorial ou un salarié lambda... A nous de développer la poly-compétence dans ces structures.

En toute honnêteté pouvez-vous nous garantir que nous pourrions espérer sauver quelques uns de nos postes dans ces accueils de proximité ? Sincèrement....

Et devant les responsables de service vous abattez déjà les cartes de la négociation ! Vous êtes à priori prêt à aller jusqu'à proposer 2 jours de télétravail et vous estimez que le travail à distance est sous développé dans le département... Sont-ce là les seules pistes de négociations que vous nous proposerez ? La valeur des cartes semble assez faible !

Nous vous rappelons que tout le monde n'est pas en capacité de télétravailler et que toutes nos missions ne sont pas réalisables à distance.

Si vous semblez déjà entamer l'ouverture des négociations, qui viendront accompagner la réalisation de ce projet, sachez que Solidaires Finances Publiques 62 est encore dans la lutte et exige le retrait pur et simple de ce projet mortifère pour nos missions, mortifère pour le service public et dangereux pour la santé physique et mentale des agentes et de agents des finances publiques.

Les menaces, à peine déguisées, de conditions de travail de plus en plus en plus dégradées par les suppressions d'emplois prévisibles ne suffisent pas à transformer ce projet absurde en vision d'espoir.

Les risques psycho-sociaux représentent plus de 36 % des risques recensés dans le DUERP. Vous ne prenez pas de mesures pour apporter de solutions pérennes dans le contexte actuel, qui à coup sûr est un facteur aggravant. Aucune action proposée pour y remédier, aucune ligne budgétaire dédiée à leur prévention (pire, des lignes supprimées pour cause d'impossibilité d'y apporter une solution!).

Nous vous en rappelons la définition : ce sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

L'opacité de l'avenir professionnel des agents, la réorganisation envisagée pour notre réseau, et l'éloignement probable du lieu de travail pour beaucoup d'entre nous, sont autant de dangers supplémentaires pour la santé physique et mentale des agents de la DGFIP dont vous êtes le garant Monsieur le Président.

Dans le monde de l'entreprise, on parle de remettre l'humain au cœur du système.

Le bien-être et la satisfaction au travail sont des éléments-clés qui agissent aussi bien sur la motivation que sur la performance des travailleurs.

Les projets envisagés dans le cadre de la géographie revisitée sont des machines à broyer les agents et aucun budget de CHSCT ne sera suffisant pour financer des actions pour leur santé et leur sécurité. A ce jour, le budget de notre CHSCT doit encore être réparti. Nous ne culpabiliserons pas d'avoir boycotté des instances parce que vous, Monsieur le Directeur, avez retardé la communication de votre projet. Nous ne pouvons toujours pas envisager sereinement un avenir pour nos implantations et ne sommes, à ce jour, pas capables de connaître quels sont les bâtiments dans lesquels envisager des travaux sans avoir le sentiment de dilapider le budget du CHSCT.

C'est pour cette raison, Monsieur le Président, que nous souhaitons utiliser la totalité du budget restant à des actions de prévention pour lutter efficacement contre les risques psycho-sociaux, qui, à n'en pas douter, sont et resteront le fléau de notre administration.

Ecoutez-nous et croyez-nous, nous ne sommes ni des oiseaux de mauvais augures ni de mauvais prophètes, les agents sont malmenés et mis en danger par leur propre ministère et méritent, à défaut d'être considérés, d'être protégés.

Il est temps de démontrer tout le respect que vous dites avoir envers les agents et les agentes de ce département. Prouvez-nous que vous êtes dans une vraie démarche d'écoute et acceptez nos humbles propositions pour tenter de prévenir et guérir les risques psycho sociaux tels que retracés dans le DUERP de la DDFIP du Pas-de-Calais.

Consacrez-vous à une seule et primordiale mission garantir la santé psychique et morale des agents de la Direction départementale du Pas-de-Calais. Et assurez leur, dès demain, une médecine de prévention à la hauteur des risques encourus par les agents des finances dans le cadre de la géographie revisitée. Un seul médecin de prévention est loin d'être suffisant !

Vos rôles sont multiples dans cette Direction (Directeur, Président de CTL, Président de CHSCT..) alors choisissez de mettre en avant le rôle qui profitera le plus à la sécurité des agents et des agentes qui, loyaux envers la notion de service public, ont toujours remplis parfaitement leurs missions !

Vos représentants en CHS-CT :

Laurence MOUTIN-LUYAT – Catherine VERDAUX (titulaires)

Marine CAILLERET – Philippe LESTIENNE (suppléant.es)

Lionel PAGIE (expert)

